

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIME D'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

REDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

L'INVALIDATION D'HIER & CELLE DE DEMAIN

La majorité imbécile et affolée, à laquelle nous ont livrés les scrutins de ballottage du 18 octobre, poursuit le cours de ses violences arbitraires contre le suffrage universel.

Elle a invalidé, mardi, sans l'ombre d'un prétexte sérieux, les élections conservatrices de l'Ardeche. Il s'agit toujours de l'ingérence cléricale.

Dans un mandement paru à la veille du scrutin, l'évêque de Viviers adressait à son clergé des recommandations de prudence. Voici ce que disait le prélat en terminant:

« Mes chers coopérateurs, ne mêlez jamais votre ministère aux compétitions politiques; gardez-vous de devenir les partisans, les prisonniers d'un parti. »

C'est ce mandement qui a été dénoncé à la tribune par un député nommé Leporché.

Ce M. Leporché est venu dire ceci: « L'évêque recommande à ses prêtres d'éclairer la conscience des fidèles, et les fidèles, lorsqu'ils sont ainsi éclairés, votent toujours contre les républicains. »

« Parbleu! voyez-vous ces catholiques votant pour des hommes qui leur font payer deux fois l'instruction publique, qui suppriment les auxiliaires militaires, qui chassent la religion de l'enseignement primaire, qui poursuivent contre le clergé la guerre idiote que vous savez et qui n'ont qu'un but: déchristianiser le pays... »

NOUVELLES DU JOUR

Le rapporteur a dit que ce n'était pas à eux qu'il pensait en formulant cette prière. Il est curieux que des gens qui ont si bonne opinion d'eux-mêmes aient si peu d'inspiration aux autres!

M. le rapporteur relève encore, au point de vue religieux, beaucoup de sermons qui ont dû être prononcés en chaire par des curés et des prédicateurs. Ainsi l'affirment un grand nombre d'honorables citoyens, qui méritent sans doute beaucoup de créance, mais qui, en l'espèce, ont un défaut. Ayant l'habitude de ne jamais mettre les pieds dans une église, on se demande comment ils ont pu entendre les sermons dont ils parlent!

Le rapporteur sait à quoi s'en tenir sur ces déclarations de magisters et d'orateurs de cabaret: il n'insiste pas.

« Votre bureau pense, dit-il, que même en laissant de côté les commentaires injurieux pour le gouvernement et pour la République que les curés se défendent d'avoir prononcés en chaire, la lecture de la lettre pastorale a suffi pour exercer sur l'esprit religieux et faible des habitants des campagnes une influence considérable. »

« Esprit religieux et faible! voilà la définition de l'esprit des populations des Landes, donné par le rapporteur qui débute ainsi: « Rien n'a été négligé dans ce pays où le prêtre a conservé aux yeux du peuple quelque chose de son caractère antique, où la religion est faite de superstitions autant que de foi, et où le clergé passe pour posséder un pouvoir mystérieux et puissant sur les choses et sur les biens de ce monde! »

Singulière idée que de représenter les Landes comme « des esprits faibles... ouverts à toutes les superstitions, » des espèces de sauvages à demi-civilisés! C'est exactement le contraire de la vérité. Les habitants des Landes sont profondément respectueux des choses de la Foi; mais, en dehors de l'église, ils n'admettent en aucune façon l'ingérence du clergé. Loins d'être des esprits faibles, ce sont des caractères fortement trempés, et le rapporteur et ses amis s'en aperçoivent bientôt.

Il y a eu, il est vrai, des malheureux! Si les Landais étaient, ainsi qu'ils osent le dire, des esprits faibles et superstitieux, accessibles à toutes les craintes et à toutes les pressions, ils auraient dû nommer des conservateurs sous le gouvernement du 16 mai! C'est précisément le contraire qui est arrivé. Les habitants des Landes — comme ceux du Nord — n'ont pas craint alors de résister à la pression gouvernementale pour expérimenter le gouvernement des républicains opportunistes.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

La direction générale des douanes fait publier ce matin dans le Journal Officiel, le résumé des documents statistiques sur le commerce de la France, pendant les onze premiers mois de l'année 1885.

Les exportations ont atteint, en 1885, 2,890,067,000 francs, elles avaient été de 2,871,250,000 en 1884.

Une dépêche du général de Courcy Le ministre de la guerre a reçu ce matin la dépêche suivante du général de Courcy: « Huez, 14 décembre. Les opérations dirigées par le général de Négrier, dans les montagnes de Marbre, au nord de Hai-Dzong, sont terminées; les cavernes défendues par les rebelles ont été prises. Dans l'une d'elles, cent pirates ont été tués et une grande quantité d'armes et de munitions a été prise. »

Mort du roi Ferdinand de Portugal Lisbonne, 15 décembre. — Le roi Ferdinand de Cobourg, père du roi régnant de Portugal, est mort hier après-midi à Lisbonne, constamment entouré par le roi Don Luiz, la reine Maria Pia et le prince héritier, l'infant Carlos, accourus au palais du roi Ferdinand.

LA COMMISSION DES CRÉDITS DU TONKIN ET DE MADAGASCAR M. Hubbard a lu aujourd'hui à la commission des crédits son rapport sur Madagascar.

Un nouvel emprunt à Paris Paris, 15 décembre. — Le conseil municipal de Paris a voté par 43 voix contre 21 un emprunt de 250 millions qui sera émis au moyen d'obligations rapportant 12 francs par an et remboursables à 400 francs.

LES ÉLECTIONS DE L'ARDECHE

Ce sont les feuilles de vigne qu'il faudrait faire disparaître. M. Paul de Cassagnac. — Nous demandons le huis-clos! (On rit.)

Les élections de l'Ardeche nous ont valu un assemblage réquisitoire d'un certain Leporché; un nom malheureux lorsqu'on ambitionne la direction de son parti: Ce que ce Leporché nous a dit, on s'en doute: c'est toujours le clergé qui a fait tout le mal; c'est toujours cette faiblesse électorale, que qu'on soupçonne sans pouvoir la démontrer.

La Chambre élève en applaudissements, et M. Bert se pâmait d'admiration: il n'avait pas trouvé cela-là!

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (De nos correspondants particuliers et par FIL SPAGNOLA) Séance du mardi 15 Novembre 1885 Présidence de M. Floquet, président. La séance est ouverte à 2 heures.

Tableaux refusés au Louvre M. Sevestre adresse à M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, une question au sujet d'une acquisition récente de tableaux qui ont été refusés par le ministère des beaux-arts.

LA COMMISSION DES CRÉDITS M. Hubbard a lu aujourd'hui à la commission des crédits son rapport sur Madagascar.